

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE 2025 : DERRIÈRE LA MASCARADE DATI, ENCORE DE NOUVEAUX SABRAGES !

Paris, le 5 mai 2025

ÉCLAIRAGES SUR LES BUDGETS DE LA CULTURE

UN BUDGET MINISTÉRIEL EN BAISSE POUR QUASIMENT TOUS LES PROGRAMMES

Le **budget 2025 du ministère** (Missions Culture et Médias-Livre-Industries culturelles) voté en février dernier et qui s'élevait à 4,63 milliards d'euros en <u>crédits de paiement - CP</u> (en deçà du budget initial 2024 avec -3 millions €), vient de subir de <u>nouvelles annulations de crédits</u>, à hauteur de – 114 millions d'euros en CP.

Dans les **services déconcentrés**, ces nouvelles baisses vont venir s'ajouter **au gel actuel d'environ 15% des crédits** qui touchent tous les secteurs culturels.

Ce nouveau coup de rabot concerne :

Missions et programmes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Mission Culture	99 881 078	93 791 956
Prog. 131 Création	48 609 480	47 021 734
Prog. 175 Patrimoines	45 614 011	41 257 825
Prog. 224 Soutien aux politiques du ministère de la culture	5 657 587	5 512 397
Mission Médias, livre et industries culturelles	21 174 641	20 781 544
Prog. 180 Presse et médias	10 152 048	10 152 048
Prog. 334 Livre et industries culturelles	11 022 593	10 629 496
TOTAL ANNULATIONS DE CREDITS DU MINISTERE DE LA CULTURE	121 055 719	114 573 500

Si le programme **Transmission et démocratisation culturelle** n'est pas touché par ces annulations de crédits, il l'a été très fortement dans la loi de finance (LFI) 2025 **avec une baisse de plus de 64 millions d'euros (-8%) en CP**, en particulier à travers la forte baisse des crédits d'intervention destinés aux associations.

Le **programme Création**, qui avait déjà été amputé en février 2024 puis réhaussé en LFI 2025, **perd à nouveau 47 millions d'euros de CP**.

Alors quand la ministre annonce le 28 avril dans une <u>vidéo</u> à l'occasion de la Nuit des Molières, que « soutenir la scène française, c'est manifester notre volonté de vivre ensemble » et affirme que « [son] engagement et [son] combat ont été sans faille pour que le budget du ministère de la culture dédié à la création artistique pour 2025 soit totalement préservé » et « qu'absolument aucune action du ministère n'est remise en cause », <u>nous ne pouvons accepter ces contrevérités</u>.

Le programme **Patrimoine**, qui avait été amputé en février 2024 puis réhaussé à + 5% en LFI 2025 suite au dépôt de l'amendement du gouvernement en novembre, vient de subir une coupe de 41 millions d'euros en CP.

La mission Médias, Livres et industries culturelles voit son budget doublement raboté : -16,5 millions d'euros dans la LFI 2025 auxquels s'ajoutent les -20 millions d'euros du décret du 25 avril, soit près de 37 millions d'euros en moins en CP au total.

Enfin, le programme de **Soutien aux politiques du ministère de la culture**, qui avait légèrement augmenté dans la LFI 2025, **perd 5,5 millions d'euros en CP**. Nous craignons que cette baisse concerne l'enveloppe dédiée à la négociation en cours sur la revalorisation salariale des contractuel.le.s du ministère (révision du cadre « Albanel »).

La mascarade gouvernementale en chiffres

PROG	LFI 2024 (en CP)	LFR 2024 (en CP)	Budget réalisé 2024	LFI 2025 (en CP)	Écart € entre LFI 2025 et	% entre réalisé 2024 et LFI	Budget après annul
			(en CP)		réalisé	2025 après	crédits
					2024	annul	
175 Pat	1 190 M€	1 090 M€	1 251 M€	1 251 M€	0	-3,4%	1 209M€
131 Création	1 040 M€	946 M€	974 M€	1 043 M€	+69 M€	+2,2%	996M€
224 Soutien	844 M€	835 M€	833 M€	863 M€	+30 M€	+2,9%	857 M€
361 Trans	824 M€	824 M€	807 M€	760 M€	-47 M€	-6%	760 M€
180 Presse	376 M€	376 M€	364 M€	369 M€	+5 M€	-1,5%	359 M€
334 Livre IC	359 M€	359 M€	348 M€	350 M€	+2 M€	-2,5%	339 M€

Lorsque nous analysons le budget réalisé 2024 par rapport aux intentions politiques portées par la loi de finance rectificative 2024, nous nous rendons compte que la coupe importante de février sur le programme Patrimoine a été totalement compensée et même abondée par rapport à la LFI 2024 (+60M€), notamment au détriment du financement des programmes suivants :

- Transmission et la démocratisation culturelle (-17M€)
- Presse et des Médias (-12M€)
- Livre et des industries culturelles (-11M€)

La coupe budgétaire de février 2024 pour le programme <u>Création</u> n'a été que partiellement compensé avec une <u>perte finale de -66 millions d'euros en 2024</u>.

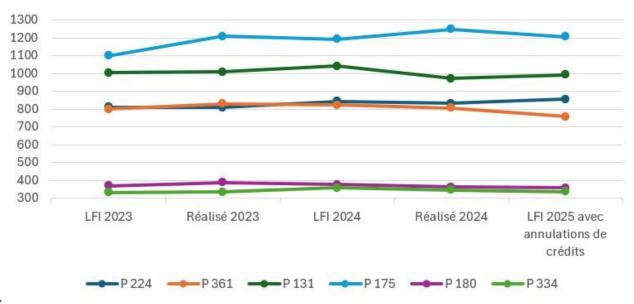
Pour 2025, la LFI 2025 prévoyait le maintien ou l'augmentation de budgets de tous les programmes, excepté celui de la <u>Transmission et de la démocratisation culturelle qui perdait -47M€</u>.

Les annulations de crédit d'avril placent maintenant quasiment tous les budgets des programmes en baisse par rapport au réalisé 2024.

Si les annulations de crédits se confirment dans le réalisé 2025, le ministère aura, sur 2 années budgétaires (2024 et 2025), baissé le financement de la totalité de ses programmes, excepté les programmes Livre et Soutien aux politiques du ministère (essentiellement la masse salariale).

Pour le programme Patrimoine, ce maintien de financement global qui correspond en réalité à une baisse liée à l'inflation, ne fait pas état non plus des évolutions des ventilations internes qui mettent à mal certaines missions.

Evolution des Programmes en crédits de paiement (millions d'€)



ÉVOLUTION DES PROGRAMMES EN CRÉDIT DE PAIEMENT (MILLIONS D'EUROS)								
Programme	LFI 2023	Réalisé 2023	LFI 2024	Réalisé 2024	LFI 2025 avec annulations de crédits			
P 175	1100	1210	1193	1251	1209			
P 131	1006	1010	1042	974	996			
P 224	812	810	844	833	857			
P 361	800	830	824	807	760			
P 180	371	390	377	364	359			
P 334	334	335	360	348	339			
Total	4423	4585	4640	4577	4517			

Sources: communiqué CGT-Culture Lemaire détrousse Dati!, Loi de finance 2024, Loi de finance 2025, Décret 2024 portant annulation de crédits, Décret du 25 avril 2025 portant annulation de crédits, Analyses de la Cours des comptes des exécutions budgétaires 2023 Mission Culture et Mission Médias, livres et IC et 2024 Mission Culture et Mission Médias, livres et IC

LES BAISSES D'EMPLOIS CONTINUENT AU MINISTÈRE ET LA PRÉCARITÉ AUGMENTE

Parmi les opérateurs du ministère, si 9 postes sont créés à l'INP, 81 ETP (équivalents temps plein) sont supprimés :

- √ -13 à Universcience
- √ -12 au Louvre
- ✓ -10 à la BnF
- √ -10 à l'INRAP
- √ -8 à la Philharmonie

- -10 au CNC
- √ -6 à Notre-Dame
- ✓ -3 à Pompidou
- √ -3 au Quai Branly
- √ -6 à l'Opéra national de Paris

Pour faire face à leurs besoins de fonctionnement, les établissements recrutent **fortement hors** plafond d'emploi (postes non pérennes et précaires) : près de 350 ETP au total dont 105 à la RMN-GP, 68 à l'Opéra, 53 à Versailles, 36 au Louvre, 32 à l'INRAP, 17 au MUCEM, 12 à Picasso, 10 à la BnF (mais 46 dans les faits).

Source: annexe au PLF 2025 Opérateurs

UN SIGNAL IDÉOLOGIQUE INQUIÉTANT DES COLLECTIVITÉS COUPANT LES VANNES AU SECTEUR CULTUREL

Alors qu'elles en sont les premiers financeurs, les collectivités, qui se voient amputer de 2,2 milliards d'euros, s'en prennent en premier lieu à la culture. **Neuf régions sur 13 ont diminué le budget à la culture**, et en particulier le budget de fonctionnement, tout comme **plus de 25 départements et certaines agglomérations et villes** (Grand Paris, Métropole de Lyon, Rennes, Toulouse, Caen...), pour atteindre -65 millions € au total.

Les coupes les plus fortes des régions dans leur budget culture :

✓ Pays de la Loire : -46,9%✓ Nouvelle-Aquitaine : -21,8%

✓ Île-de-France : baisse de 20 %

✓ Grand-Est: -9.3%

✓ Centre Val de Loire: -8,4%

✓ Provence-Alpes-Côte d'Azur : baisse de 7,7 %

Source : enquête « Coupes budgétaires dans la culture, quels impacts sur les musiques actuelles ? » d'avril 2025 du Syndicat des Musiques Actuelles

L'Observatoire des politiques culturelles met par ailleurs en ligne une <u>cartocrise culture 2025</u> qui recense en temps réel les organisations subissant des baisses de financement.

BUDGETS 2026 : ENTRE « ÉCONOMIE DE GUERRE » ET « ÉTAT D'URGENCE BUDGÉTAIRE » ...

Alors que le gouvernement cherche par tous les moyens à doubler le budget de la défense pour atteindre 91 milliards d'euros par an, ce sont 40 milliards d'euros d'économies en « dépenses publiques » qu'il annonce pour 2026¹.

Une circulaire de la direction du Budget du 3 avril 2025 précise qu'en 2026, **l'ensemble des crédits** ministériels devront encore baisser ainsi que les effectifs de manière « ambitieuse », et les boucliers tarifaires résultant des crises sanitaire et énergétique seront supprimés. Le tout en se basant sur une méthode libérale américaine des années 60, le « budget base zéro », c'est-à-dire sans reconduction automatique et avec justification des dépenses (ce à quoi servent les lois de finances depuis la mise en place de la LOLF en 2001...).

Très récemment, la ministre des Comptes publics a annoncé qu'un tiers des agences et opérateurs de l'État – hors universités - seraient fusionnés ou supprimés afin de générer 2 à 3 milliards d'euros d'économie. Sur les 434 opérateurs de l'État, quid de l'avenir des 77 opérateurs du ministère de la Culture ?

¹ Voir la tribune d'un collectif d'associations, de syndicats, d'intellectuels et de citoyens <u>"Notre démocratie est au moins autant menacée par un délitement des services publics que par une offensive militaire"</u>

DÉMOCRATISATION CULTURELLE: MISSIONS ET STRUCTURES EN PÉRIL

Avant même l'annonce des nouvelles annulations de crédit, c'était déjà tout l'écosystème culturel de notre territoire (structures, emplois, réseaux) qui était fragilisé par les coupes budgétaires en DRAC et celles, très fortes, des collectivités. Les crédits des DRAC dédiés aux projets de transmission et démocratisation culturelle (prog 361) ont été amputés d'au moins 15% et les baisses seraient confirmées pour 2026.

Avec les nouvelles annulations, l'impact dans les territoires sera accru, avec comme conséquences :

- La mise en danger d'associations et de lieux culturels ainsi que de professions artistiques, techniques et administratives
- Le licenciements massifs de salarié.e.s et non renouvellements de contrats
- **L'annulation de nouveaux projets** (seuls les projets acceptés en 2024 pour 2025 sont financés de manière certaine)
- la détérioration du modèle de co-construction culturelle et du maillage territorial des structures et de leur articulation en réseaux
- la mise en danger du réseau de l'éducation populaire alors que la ministre a signé une charte en 2024 sur Culture et éducation populaire et disparition de pratiques artistiques et d'actions artistiques et culturelles dans les centres sociaux, écoles, prisons, hôpitaux, EHPAD, théâtres, opéras, orchestres, centres d'arts, musées, monuments, etc. par l'amputation de 36% des crédits dédiés

Le <u>DEPS</u> indique, dans son étude de 2024 sur les associations culturelles, qu'en 2018 ces dernières bénéficiaient d'« un budget plus limité et plus dépendant des subventions publiques, notamment communales ou intercommunales, que l'ensemble des associations », et seulement un tiers d'entre elles étaient subventionnées.

Lundi 7 avril 2025 étaient publiés par <u>Le Monde</u> les résultats d'une enquête conduite par <u>Le Mouvement</u> associatif, représentant la moitié des associations de France, qui révèlent que 31 % des associations employeuses déclarent avoir moins de 3 mois de trésorerie et 32 % d'entre elles envisagent de réduire leur masse salariale.

Les associations emploient 11 % des salarié.e.s français.e.s et près d'une association sur 4 en France est une association culturelle.

De manière générale, le secteur culturel emploie près de 740 000 personnes, soit 2,8 % de l'emploi total en France, et 240 500 personnes y exercent une activité non salariée (voir Les chiffres clés 2024 du DEPS).

MARCHANDISATION TOUJOURS CROISSANTE DU SERVICE PUBLIC CULTUREL

Le double mouvement continu des gouvernements successifs depuis une 30^{aine} d'années, consistant à découper le ministère de la Culture en une multitude d'établissements publics et à diminuer progressivement leurs subventions les contraint en permanence à compenser ce désengagement au détriment de leurs missions premières. La course folle à la recherche **de ressources propres** ne cesse de s'accroître à travers :

- L'augmentation constante des tarifs d'entrée
- L'instauration d'une tarification en fonction du lieu de résidence et de la nationalité (sont visés les publics extra-européens)
- Le développement accru du mécénat, de la privatisation d'espaces et de l'usage de marques, allant à l'encontre du principe même de démocratisation culturelle²

² Voir le communiqué CGT-Culture <u>La démocratisation culturelle a du plomb dans l'aile</u>

 Le développement de filiales, comme il en existe déjà à la RMN-GP et à la BnF, et du modèle public-privé (Fondation du Patrimoine, projet de fondation pour l'art contemporain et de « national trust à la française » pour les monuments historiques³)

En outre, les budgets prévisionnels 2025 présentés par les établissements avaient été annulés suite à la censure du budget Barnier en novembre dernier, sans nouvelles présentations depuis dans les conseils d'administration. Cette situation inédite empêche tout débat sur les orientations des établissements et les nouvelles annulations de crédits risquent de provoquer des gels budgétaires.

MUSÉE DU LOUVRE : UN PROJET « PRÉSIDENTIEL » D'AMÉNAGEMENT FINANCÉ UNIQUEMENT SUR FONDS PROPRES

Le plan présidentiel annoncé suite à la note de la présidente du musée alertant sur la dégradation des espaces et l'obsolescence des équipements, s'élève à près d'un milliard d'euros. Mais charge au Louvre de trouver les financements! Cette absence de subvention de l'État va engendrer:

- des augmentations tarifaires exorbitantes avec un paiement supplémentaire pour voir la Joconde, alors que le musée a déjà augmenté son prix d'entrée de 30 % début 2024
- l'instauration d'une discrimination à l'égard des publics extra européens qui devront payer plus cher le billet d'entrée
- la fin de la jauge instaurée en 2022 de 30 000 visiteurs par jour, qui va accentuer la dégradation des conditions de travail des personnels et les conditions de visite des publics
- le recours accru au mécénat
- l'extension de l'exploitation du nom du musée comme marque commerciale

Voir les communiqués <u>CGT-Louvre</u> et <u>CGT-Culture/SNMD-CGT/CGT-Louvre</u>

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX : AUGMENTATION TARIFAIRE EN HAUTE SAISON DES SITES PLUS FRÉQUENTÉS

La Centre des Monuments Nationaux (CMN), qui ne dispose plus que de six mois de trésorerie, a subi des coupes budgétaires en février 2024 et des pertes liées aux Jeux olympiques et paralyompqiues OP sans que le ministère ne le subventionne à hauteur des besoins (charge de service public, entretien et restauration des monuments, compensations liées aux hausses de salaires des personnels).

Malgré l'augmentation de ses ressources propres (+7% en 2024), l'établissement va mettre en place une tarification modulée en haute saison pour 8 de ses sites les plus fréquentés⁴.

L'objectif est d'<u>augmenter annuellement les recettes de billetterie de 5 millions d'euros</u> au détriment des publics et des conditions de travail des agent.e.s, avec comme conséquences :

- une majoration en moyenne entre 2 et 5 euros en haute saison
- une majoration d'1 euro pour les billets vendus en caisse
- une dégradation des conditions de travail des personnels en caisse, accueil et surveillance
- un risque de diminution des emplois de caissier.e.s

Voir le communiqué du <u>SNMH-CGT</u>

³ https://www.beauxarts.com/grand-format/rachida-dati-annonce-la-creation-dune-grande-fondation-pour-lart-contemporain-francais-et-dautres-projets/

⁴ Arc de triomphe, abbaye du Mont-Saint-Michel, Panthéon, château d'Angers, château d'Azay-le-Rideau, château comtal et remparts de Carcassonne, Sainte-Chapelle et Aigues-Mortes

BNF: DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE PLUS EN PLUS DÉGRADÉES

La bibliothèque, qui cumule d'importants chantiers (futur pôle de conservation à Amiens, remise à niveau des équipements du site de Tolbiac après la rénovation du site de Richelieu), est encouragée à développer une « politique ambitieuse de recherche de ressources propres », comme à travers le mécénat et la privatisation d'espaces.

Quant aux emplois, ce sont de nouveau 10 postes qui sont supprimés cette année, dépassant les -300 ETP depuis 2009. Ces contraintes pèsent lourdement sur la qualité du service public rendu et les conditions de travail et de rémunération des personnels :

- restriction d'accès aux documents pour les lecteur.ice.s le matin
- baisses répétées des budgets d'acquisition et de conservation des documents
- près de 50 000 livres catalogués sommairement faute de moyens
- pas de prime de rééchelonnement lié à l'ancienneté, faute de budget, entraînant des inégalités de traitement
- multiplication des emplois précaires

Voir la <u>pétition</u> contre la précarité et le communiqué <u>CGT-Culture/CGT-BnF</u>

MANUFACTURES NATIONALES: DES MISSIONS PUBLIQUES QUI SE PRIVATISENT

La fusion du Mobilier national et de la Cité de la céramique de Sèvre et Limoges risque d'accentuer la dérive mercantile au détriment des missions de service public de ces manufactures et musées, comme l'illustrent les orientations prises depuis 2024 par le Mobilier national :

- accroissement du recours à la sous-traitance pour la restauration des collections, au risque de transformer les ateliers en simples intermédiaires
- affectation de missions de prototypage industriel à l'Atelier de Recherche et Création (ARC), le transformant en bureau d'étude au service d'éditeurs privés
- accroissement des éditions patrimoniales, licences de marques, marchés stratégiques avec les entreprises du luxe, etc.

Voir le communiqué du <u>SEMM-CGT</u>

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE: MISE EN DANGER DU DISPOSITIF

À <u>l'INRAP</u>, la baisse de 35% du budget des missions de service public engendre :

- des diagnostics au compte-gouttes
- une diminution des capacités de recherche de l'établissement
- des refus de déplacements professionnels
- une mise au chômage de près de 400 archéologues qui étaient sous CDD

Dans les <u>services régionaux d'archéologie</u> (SRA) :

- un sous-effectif chronique
- des diminutions drastiques des enveloppes de frais de déplacement entravant les missions d'accompagnement et de contrôle scientifique et technique des opérations
- moins d'anticipation de l'impact archéologique sur les projets d'aménagement, alors que les aménageurs sont demandeurs de diagnostics préalables

Par conséquent, la diminution du recours à l'expertise scientifique et technique des SRA et la baisse de moyens sur les diagnostics engendrent l'allongement des délais, poussant les aménageurs à remettre en cause le dispositif d'archéologie préventive et accroissant le déséquilibre entre l'aménagement du territoire et la protection du patrimoine, au détriment de celle-ci.

Face à la déroute de ce gouvernement qui conduit les services publics dans le mur et en particulier celui de la culture, ouvrant droit la porte à l'idéologie d'extrême-droite, la CGT-Culture revendique :

- une hausse massive des recettes de l'État et des collectivités à la hauteur des besoins par une fiscalité plus juste socialement (réduction des aides publiques massives non conditionnées aux entreprises, arrêt des exonérations de cotisations sociales, taxation des dividendes, augmentation de l'imposition des plus fortuné.e.s)
- la suppression des dépenses fiscales, dont le mécénat qui coûte aujourd'hui près de 800 millions d'euros aux contribuables
- l'abrogation de la réforme des retraites
- de véritables ambitions pour le service public culturel et le renforcement des liens entre les politiques ministérielles et celles des collectivités territoriales
- l'arrêt des réorganisations répondant uniquement aux objectifs de rationalisation, d'autonomie et de recherche de ressources propres, comme celles, en cours, de l'enseignement supérieur culture et de l'audiovisuel public
- la gratuité d'accès des opérateurs nationaux à l'ensemble des populations
- la consolidation des missions de démocratie et de démocratisation culturelles
- le financement par le ministère des missions et de l'entretien des sites de ses opérateurs
- un plan massif de création d'emploi avec ouverture de concours, plan de résorption de la précarité par titularisation et réinternatisation des missions externalisées
- la revalorisation et l'harmonisation salariale de l'ensemble des personnels du ministère (augmentation de 10% du point d'indice, résorption des inégalités entre femmes et hommes, rétablissement de la GIPA, abrogation du jour de carence et maintien de la rémunération à 100 % en congé de maladie ordinaire)

Pour les professionnel.le.s des arts, du spectacle et de la création :

- le respect de l'accord du 27 octobre 2023 relatif au régime de l'intermittence
- la continuité de revenus et l'accès à la sécurité sociale pour l'ensemble de ces travailleur.euse.s

La transparence et un rendez-vous urgent avec Rachida Dati s'imposent!

Signez la pétition <u>Debout pour la culture! Debout pour le service public!</u> qui a recueilli à ce jour plus de 64 000 signatures

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DE NOS SERVICES PUBLICS LE 13 MAI PARTOUT EN FRANCE!